



PROTOCOLE COVID-19

Dans le cadre de la situation sanitaire actuelle, ce document/ feuille de route est adressé aux enseignants pour proposer un cadre de fonctionnement.

- **L'accès au lieu est réservé aux spectateurs munis d'un masque**, à l'exception des enfants de moins de 11 ans pour lesquels le port du masque ne peut être imposé.
- Il est indispensable d'organiser les espaces et les circulations pour éviter tout regroupement. L'équipe de Côté Cour procédera à un marquage au sol si nécessaire.
- **Des espaces par classes dans la salle de spectacle seront préparés** en amont par l'équipe de Côté Cour (accueil, technique) et l'équipe artistique.
- **La distanciation commence aux abords de l'établissement.** Dans le cas où une attente serait nécessaire devant les portes, il est recommandé de veiller à organiser cette attente et à ne pas provoquer de regroupement.
- **Si besoin des groupes interclasses seront définis par l'enseignant en amont de la séance** (dans les zones de circulation active du virus – zones rouges).

- **Il sera nécessaire d'attendre à l'extérieur que la personne chargée de l'accueil accompagne le groupe pour entrer dans le bâtiment, dans la salle et pour se déplacer (pour entrer dans la salle ET en sortir).**
- **Côté Cour fournira du gel hydro-alcoolique à l'entrée** pour la désinfection des mains de l'ensemble des spectateurs.
- **Le placement dans l'espace d'attente sera fait par le référent Côté Cour,** pour éviter le brassage des écoles et des classes entre elles.
- Le déplacement aux toilettes se fera par petits groupes d'une même classe, en nombre limité.
- **Le contrôle des billets sera effectué de façon adaptée,** en séance scolaire par l'édition d'un seul billet par classe et remis à l'enseignant.
- **L'entrée dans la salle sera échelonnée et la sortie également.** Les spectateurs seront avertis que la sortie doit se faire dans le respect de la distanciation physique (par ex, pour les configurations assises, rangée par rangée ou toute autre fonctionnement adapté à la configuration des lieux).
- **L'organisation de la sortie sera annoncée en début de séance.**